



Objet de l'association :

Promouvoir par tous les moyens, l'Art de la gravure en général et, en particulier, le timbre en taille-douce ainsi que tous documents philatéliques le mettant en valeur tant en France et en Europe qu'à l'étranger. (Association loi 1901 n° 0713004604 - Article 3 des statuts)

BULLETIN D'ADHESION

Cotisation annuelle : 20,00 €

Nom et prénom

Adresse postale :
.....

Code postal : Ville :

Adresse E-mail :

Date :

Signature :

Bulletin à compléter et renvoyer avec votre règlement à :

**M Joël CAVAILLE - Art du Timbre Gravé
21, rue de la Sente du Couvent 78660
Boinville le Gaillard**

Pour le paiement de la cotisation par virement :

IBAN n° : FR76 1820 6000 8260 3132 3871 058

BIC : AGRIFRPP882